

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Tableau 1. Liste des projets ayant reçu un financement du ministre de l'Environnement et du Changement climatique provenant du Fonds pour les changements climatiques pour l'exercice 2023-2024 (en date de mai 2023).

Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
Programme des paysages agricoles résilients (PPAR)	MAAP	Ce projet est réalisé en partenariat et à coûts partagés avec Agriculture et Agroalimentaire Canada. Son objectif principal est d'accroître la résilience environnementale des paysages agricoles, en accélérant l'adoption de pratiques d'utilisation et de gestion des terres à la ferme qui maximisent la fourniture de multiples biens et services environnementaux; par exemple, en entretenant et en restaurant les prairies et les pâturages permanents, ainsi que les terres humides, et en améliorant les réserves fauniques riveraines et à la ferme, ainsi qu'en mettant en œuvre d'autres pratiques de gestion des terres pertinentes à l'échelle régionale. Les mesures d'adaptation quantifieront les changements de superficies et d'utilisation des terres, conformément à l'entente sur le programme fédérale, provinciale et territoriale. Les réductions de gaz à effet de serre feront l'objet d'un rapport national à l'achèvement du projet.	370 000 \$
Adaptation agricole grâce aux pratiques de gestion bénéfiques	MAAP	Dans le cadre de ce projet, des incitatifs financiers seront offerts pour aider les producteurs à instaurer des pratiques de gestion bénéfiques, grâce à l'évaluation des risques pour l'environnement et liés aux changements climatiques associés à leurs activités, à l'acquisition de connaissances et à l'utilisation d'outils pour agir relativement à ces risques, ce projet contribuant, en outre, à l'enrichissement du territoire agricole. Les projets admissibles pourraient concerner le drainage des sols, la conservation des sols, la protection des zones riveraines, l'approvisionnement en eau et la	500 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		gestion de l'irrigation. Ces projets permettront aux exploitations agricoles d'être mieux préparées, dans un contexte de changements climatiques, à s'adapter à des tempêtes plus importantes ou plus fréquentes, ainsi qu'à des périodes prolongées de sécheresse.	
Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan d'action sur les changements climatiques dans l'agriculture	MAAP	Ce projet appuie la mesure 15 du Plan d'action sur les changements climatiques (PACC), qui consiste à élaborer et à commencer à mettre en œuvre une stratégie sur les changements climatiques en agriculture, d'ici 2025, qui soutiendra un secteur agricole à faible émission de carbone, résilient aux changements climatiques et économiquement durable au Nouveau Brunswick. Les fonds seront utilisés pour élaborer une ébauche de stratégie aux fins de consultation avec les intervenants. La stratégie devrait mettre en évidence des occasions de renforcer l'adaptation et la résilience vis à vis des changements climatiques, de réduire les émissions de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, azote), pour améliorer les puits de carbone, de promouvoir une croissance économique durable et de déterminer des valeurs de référence permettant de rendre compte des progrès accomplis.	50 000 \$
Évaluation des émissions de gaz à effet de serre et captage du carbone dans les exploitations agricoles du Nouveau Brunswick (référentiel)	MAAP	Ce projet consistera en une collaboration avec CCNB Innov en vue de déterminer des valeurs de référence en matière d'émissions de gaz à effet de serre et de séquestration du carbone dans les fermes du Nouveau Brunswick à l'aide du logiciel Holos. Un outil sera élaboré pour mieux informer les producteurs sur les émissions de gaz à effet de serre et la capture de carbone sur leurs exploitations. Les données faciliteront également l'obtention de renseignements de base pouvant être	80 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		utilisés pour évaluer les effets des stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre.	
Atténuation des changements climatiques dans les exploitations agricoles	MAAP	Dans le cadre de ce projet, des incitatifs financiers (gérés par le MAAP) seront offerts pour aider les producteurs à adopter des mesures et des technologies d'atténuation des changements climatiques. Ces mesures pourraient concerner la planification de la gestion des éléments nutritifs, l'agriculture de précision, les évaluations du rendement énergétique, les améliorations de l'efficacité énergétique, les sources d'énergie renouvelables et l'amélioration de l'uniformité dans l'application des éléments nutritifs.	300 000 \$
Étude d'évaluation pluriannuelle sur les ponceaux – Année 3	MTI	Ce projet en est à sa troisième année de travail avec des consultants se poursuivra en vue d'effectuer une inspection complète de tous les grands ponceaux du MTI (environ 2 200) sur une période de trois ans et d'utiliser les données ainsi obtenues pour prioriser les futurs remplacements ou les futures réhabilitations de grands ponceaux. Ce projet permettra au MTI d'augmenter stratégiquement la capacité structurelle des ponceaux au Nouveau Brunswick pour les adapter aux épisodes climatiques.	412 500 \$
Aboiteaux de Sackville	MTI	Ce projet remplacera l'infrastructure actuelle des aboiteaux appartenant au gouvernement par un nouveau système plus grand permettant l'évacuation des eaux de crue intérieures captées derrière les digues existantes qui protègent la ville. Lors de fortes pluies, les eaux s'accumulent derrière les digues et, à marée haute, inondent des parties de la ville de Sackville. Le principal problème de la ville relativement aux inondations intérieures peut être attribué à des tempêtes plus importantes et plus fréquentes dues aux changements climatiques.	2 400 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
Atténuation des inondations à long terme	MTI	Ce projet appuie la mesure 27 du PACC, qui consiste à élaborer un plan d'atténuation des inondations à long terme et afin d'accroître la résilience du réseau de transport provincial. Le MTI élaborera, de manière proactive, 15 projets, jusqu'à 60 % de l'étape de conception, afin de soutenir la portée du projet global et d'améliorer son état de préparation. Ces projets se situeront dans des zones vulnérables aux inondations (ou qui le deviendront dans les années à venir).	150 000 \$
Plan de réduction des gaz à effet de serre du MTI	MTI	Dans le cadre de la mesure 17 du PACC, le gouvernement provincial s'engage à préparer un plan gouvernemental approfondi de réduction des gaz à effet de serre d'ici 2024, qui décrira en détail comment la province réalisera des réductions d'émissions de l'ordre de 20 à 40 % dans ses bâtiments et son parc automobile d'ici 2030. Le plan comprendra une approche visant à garantir des investissements durables et stratégiques dans des mesures telles que la construction de bâtiments à haut rendement, l'efficacité énergétique, le changement de carburant et l'acquisition de véhicules plus propres, avec des détails concernant la fixation de niveaux de référence, les objectifs de réduction des émissions, la responsabilité et les rapports. Dirigé par le MTI, le plan fournira une feuille de route sur la façon dont le gouvernement provincial parviendra à une réduction notable et durable des émissions de gaz à effet de serre et assurera un leadership vers des émissions nettes nulles d'ici 2050.	100 000 \$
Programme énergétique du GNB	MTI	Ce financement permettra de profiter de possibilités supplémentaires dans le cadre du Programme énergétique du MTI et contribuera à la réalisation du travail d'amélioration énergétique pour diminuer la consommation globale d'énergie des installations	2 000 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		du gouvernement et réduire les émissions de gaz à effet de serre.	
Gestionnaire du parc automobile écologique de l'Agence de gestion des véhicules	MTI	Le financement soutiendra l'embauche d'un nouvel employé spécialisé ayant pour fonctions de gérer et de poursuivre les efforts d'écologisation du parc automobile du gouvernement. Le gestionnaire du parc automobile écologique aidera le Ministère à réduire les émissions de gaz à effet de serre, en contribuant à la transition vers des véhicules à zéro émission.	115 000 \$
Logiciel de gestion du parc automobile de l'Agence de gestion des véhicules	MTI	Alors qu'elle s'adapte à de nouvelles technologies et à de nouveaux moyens de rendre son parc automobile plus écologique, l'Agence de gestion des véhicules acquerra un logiciel de gestion du parc automobile, en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'ensemble des véhicules qu'elle gère.	500 000 \$
Renforcement des capacités de sensibilisation au climat des éducateurs (secteur anglophone)	EDPE	Ce projet appuie la mesure 1 du PACC et permettra tous les éducateurs anglophones, de la maternelle à la 12e année, se voient offrir les moyens de renforcer leur capacité à communiquer autour des changements climatiques, grâce à des occasions de perfectionnement professionnel autodirigé. Ce projet prévoit la création d'une désignation « d'éco éducateur », visant à offrir aux éducateurs diverses occasions de croissance qui leur permettront de renforcer leur capacité à dispenser des enseignements relatifs aux changements climatiques, en évoluant vers une façon d'aborder les problèmes plus axée sur le pragmatisme. Les éducateurs suivront une formation de perfectionnement professionnel personnalisé en phase avec les politiques gouvernementales et qui s'inscrira dans une vision globale de lutte contre les changements climatiques.	100 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
Champion de la sensibilisation aux changements climatiques (secteur anglophone)	EDPE	Un champion de la sensibilisation aux changements climatiques est nécessaire pour coordonner efficacement les actions en matière de changements climatiques dans le secteur anglophone. Les responsabilités du poste comprennent la gestion de plusieurs projets sur le changement climatique pour les éducateurs de la maternelle à la 12e année, la coordination avec les partenaires internes et communautaires, le renforcement des capacités des éducateurs, le soutien à l'élaboration de programmes et la formation sur le site Web du PACC. Le financement de ce poste en 2023 2024 soutiendra également l'élaboration d'une stratégie globale de mise en œuvre du renforcement des capacités en matière d'éducation aux changements climatiques.	95 000 \$
Projets de lutte contre les changements climatiques en milieu scolaire (secteur anglophone)	EDPE	Ce projet appuie la mesure 1 du PACC. Ces fonds seront mis à la disposition des étudiants pour des projets orientés vers l'action visant à diminuer l'empreinte carbone de la population du Nouveau Brunswick, à accroître la sensibilisation en la matière et à atteindre des objectifs scolaires grâce à l'apprentissage expérientiel. Les initiatives dirigées par des élèves sont les bienvenues, mais un éducateur devra agir comme demandeur et assurer la liaison. Les partenariats et les investissements communautaires sont également encouragés. Des projets réussis en matière de changements climatiques donneront aux apprenants les moyens d'agir pour lutter contre les changements climatiques.	100 000 \$
Symposium sur l'action climatique du N. B. (secteur anglophone)	EDPE	Ce projet appuie la mesure 1 du PACC. Il s'agit d'une collaboration étroite entre les secteurs anglophone et francophone pour contribuer à l'action provinciale sur les changements climatiques. Le symposium public sera l'occasion d'en apprendre	50 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		d'avantage sur l'action climatique et l'éducation auprès d'éducateurs, ainsi que de dirigeants communautaires et d'organismes environnementaux sans but lucratif du Nouveau Brunswick. Les fonds demandés permettraient à une centaine d'éducateurs anglophones d'assister à cette manifestation.	
Diminution de l'empreinte carbone par les activités des écoles (secteur anglophone)	EDPE	Ce projet appuie la mesure 1 du PACC. Ce projet poursuivra le déploiement progressif de l'outil de gestion des portefeuilles d'ENERGY STAR dans les écoles anglophones avec l'intégration proposée de huit écoles supplémentaires pour 2023-2024. Les collectivités d'apprentissage professionnel s'engageront dans des projets de lutte contre les changements climatiques, des partenaires externes fournissant un soutien et du mentorat tout au long de l'année scolaire. En intégrant l'outil de gestion des portefeuilles d'ENERGY STAR dans les activités scolaires, les élèves peuvent en apprendre plus sur les actions climatiques susceptibles de réduire l'empreinte carbone de leur école.	150 000 \$
Formation et perfectionnement professionnel des enseignants et du personnel scolaire (secteur francophone)	EDPE	Ce projet appuie la mesure 1 du PACC. Permettre à tous les enseignants et au personnel des écoles francophones d'assister à des ateliers, à des formations, à des conférences ou à toute autre occasion de perfectionnement professionnel en relation avec les changements climatiques et avec les modalités de leur intégration dans le cadre de leur démarche pédagogique en classe. Accroître les connaissances des enseignants et du personnel relativement à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation en la matière, afin qu'ils puissent intégrer des sujets tels que la réduction des gaz à effet de serre, la préparation aux changements climatiques et la façon de montrer	64 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		l'exemple pour influencer la société et ses citoyens dans leurs pratiques d'enseignement.	
Agent provincial de la sensibilisation aux changements climatiques (secteur francophone)	EDPE	Il incombe à l'agent de la sensibilisation aux changements climatiques de fournir un soutien et des conseils permanents sur la lutte contre les changements climatiques, à toutes les écoles du secteur francophone. Les responsabilités du poste incluent la réponse à la forte demande de ressources éducatives, la promotion de partenariats entre les organisations environnementales et les écoles, la répartition équitable des fonds disponibles et l'appui à la mise en œuvre de projets climatiques scolaires visant à maximiser les efforts investis et à accroître leur visibilité, afin de garantir la mise en œuvre de projets en matière de lutte contre les changements climatiques au Nouveau Brunswick.	95 000 \$
Projets de sensibilisation aux changements climatiques (secteur francophone)	EDPE	Ce projet appuie la mesure 1 du PACC. Ces fonds seront distribués à toutes les écoles francophones et au sein des collectivités qu'elles desservent pour élaborer des projets de lutte contre les changements climatiques. Les principaux critères, pour que les projets reçoivent un financement, sont l'implication des élèves, la participation communautaire, ainsi que la visibilité et la durabilité à long terme du projet. Les catégories de projets comprennent notamment la gestion de l'énergie, le transport actif, la gestion des déchets solides, l'autosuffisance alimentaire, la biodiversité, la surconsommation et l'empreinte carbone. Des projets relatifs aux changements climatiques couronnés de succès aideront à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à préparer nos collectivités aux changements climatiques et exerceront également sur elles une influence par l'exemple.	100 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
Symposium sur l'action climatique du N. B. (secteur francophone)	EDPE	Ce projet appuie la mesure 1 du PACC. Il s'agit d'une collaboration étroite, entre les secteurs francophone et anglophone, visant à contribuer à l'action provinciale sur les changements climatiques. Le symposium public sera l'occasion d'en apprendre davantage sur l'action climatique et l'éducation auprès d'éducateurs, ainsi que de dirigeants communautaires et d'organismes environnementaux sans but lucratif du Nouveau Brunswick. Les fonds demandés permettraient à une centaine d'éducateurs francophones d'assister à cette manifestation.	30 000 \$
Écoles à faible émission de carbone (secteur francophone)	EDPE	Ce projet appuie la mesure 1 du PACC. Ce projet déploiera l'outil de gestion des portefeuilles d'ENERGY STAR dans les écoles francophones, permettant ainsi de fixer des objectifs en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de suivre les résultats des projets de lutte contre les changements climatiques. Cet outil, intégré dans les activités scolaires, sera utilisable en salle de classe pour mobiliser les élèves autour de la gestion de l'énergie.	180 000 \$
Mesures d'atténuation pour les installations scolaires (secteurs anglophone et francophone)	EDPE	En collaboration avec les installations d'EDPE et des sept districts scolaires, les éducateurs et les apprenants présenteront des demandes d'aide financière pour apporter des améliorations à plus petite échelle aux installations, en vue d'atténuer les effets des changements climatiques. Ces améliorations seront choisies par les établissements scolaires et seront apportées avec l'aide du district et d'EDPE. Les écoles suivront leur consommation d'énergie à l'aide de l'outil de gestion des portefeuilles d'ENERGY STAR et travailleront avec SNB à la réduire. Ce projet devrait l'empreinte carbone des infrastructures scolaires vieillissantes devrait être réduite. Ce projet s'attaque à	450 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		l'atténuation des effets des changements climatiques et à la baisse de l'empreinte carbone des installations scolaires.	
Évaluation provinciale des risques liés aux changements climatiques	MEGL	Le Nouveau Brunswick subit déjà les effets des changements climatiques, et on prévoit qu'ils vont s'aggraver. Comprendre et gérer les risques liés aux changements climatiques s'avère nécessaire pour se préparer à ceux qui sont à venir et à minimiser leurs effets sur des domaines clés tels que les infrastructures, la sécurité publique, les écosystèmes naturels, le patrimoine et la culture, les milieux marins et terrestres et les secteurs économiques. Le gouvernement s'engage, dans le cadre de la mesure 23 du PACC, à réaliser une évaluation provinciale des risques liés aux changements climatiques qui permettra aux décideurs de recenser et de prioriser, de manière cohérente, ces risques liés au climat du Nouveau Brunswick et d'élaborer des mesures appropriées pour y répondre.	200 000 \$
Surveillance de la sécheresse et éducation	MEGL	Ce projet étudiera, à l'appui de la mesure 22 du PACC, l'indice hydrologique de sécheresse lié au niveau des eaux souterraines. Il s'agit là de la première étape visant à établir un indice de sécheresse et un système d'avis publics, d'ici 2026, pour informer le public et les gouvernements locaux du moment où des stratégies de conservation de l'eau doivent être mises en œuvre. L'étude détaillera des recommandations pertinentes relativement aux exigences du réseau de surveillance des eaux souterraines, à l'appui de la surveillance et de la déclaration des épisodes de sécheresse au Nouveau Brunswick.	30 500 \$
Surveillance des moustiques	MEGL	Les changements climatiques ont des répercussions sur les vecteurs et sur les micro organismes pathogènes associés qui sont à l'origine des	88 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
vecteurs – année 2		maladies à transmission vectorielle au Nouveau Brunswick. Ils pourraient également avoir des conséquences pour les moustiques, vecteurs des infections au virus du Nil occidental (VNO). Dans l'est du Canada, les espèces de moustiques Culex sont les moteurs de l'amplification et de la propagation du VNO. Les changements climatiques pourraient avoir accru leur abondance, la superficie de leurs habitats ou les deux, augmentant ainsi le risque, pour le public, de contracter les maladies qu'ils transmettent. Une enquête de 2003 sur les moustiques du Nouveau Brunswick a démontré de faibles niveaux de populations de Culex pipiens et de Culex restuans et a mis en évidence l'existence de treize espèces non signalées auparavant au Nouveau Brunswick. Cette deuxième année d'une enquête de deux ans sur les moustiques démontrera si les changements climatiques ont produit ou non des modifications relatives aux populations de moustiques endémiques, en particulier les espèces Culex. Elle fournira des renseignements à jour, notamment en matière de répartition et d'abondance saisonnière, sur les espèces de moustiques et sur les maladies liées aux évolutions du climat au Nouveau Brunswick dont elles sont les vecteurs.	
Formation et perfectionnement en matière de solutions basées sur la nature – milieux côtiers et d'eau douce	MEGL	Les solutions basées sur la nature protègent, restaurent et gèrent les terres en rétablissant les processus naturels de la région. La mise en œuvre de solutions basées sur la nature, comme les « rives vivantes » et les terres humides, peut augmenter la séquestration du carbone, la biodiversité et le bien être humain. Avec ce financement, il serait en mesure de planifier et de soutenir deux séminaires permettant de commencer à travailler en vue d'une meilleure éducation, d'une plus grande	65 500 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		sensibilisation et d'une formation ciblée sur la nécessité de solutions basées sur la nature et sur la marche à suivre en la matière. En outre, le MEGL engagera un consultant pour préparer un document d'orientation externe sur les solutions basées sur la nature.	
Phase 2 du projet de digesteur anaérobie	MEGL	Ce projet impliquera les premières étapes de la mise en œuvre et de l'exécution de la stratégie à l'appui de la mesure 14 du PACC. Il s'agit de la deuxième phase d'un projet visant à concevoir un plan stratégique pour l'élaboration d'un digesteur anaérobie au Nouveau Brunswick. Il s'agira d'évaluer les flux de déchets organiques à l'échelle de la province, de déterminer les différentes options, d'analyser les détails économiques et de répertorier les obstacles à l'élaboration et à l'instauration de digesteurs anaérobies, de bioréacteurs, ou des deux au Nouveau Brunswick.	200 000 \$
Plan de mesures sur la carboneutralité	MEGL	Le gouvernement du Nouveau Brunswick s'engage, en vertu de la mesure 3 du PACC à atteindre la carboneutralité d'ici 2050, et à élaborer, en consultation avec un organe consultatif d'experts nouvellement créé, un plan de mesures sur la carboneutralité d'ici 2025. Pour réaliser cet engagement du PACC, dans les délais prévus, l'organe consultatif d'experts sur la carboneutralité devra être créé et les travaux d'élaboration initiale du plan de mesures sur la carboneutralité devront débuter au cours de l'exercice 2023 2024. Ce financement permettra d'embaucher un consultant susceptible de fournir des conseils d'experts et ayant l'expérience requise pour élaborer une proposition de plan de mesures sur la carboneutralité, que le gouvernement pourra utiliser comme base pour établir la version définitive de son plan de mesures sur la carboneutralité et	200 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		pour le peaufiner, en s'appuyant également sur les orientations contenues dans la proposition.	
Organe consultatif d'experts sur la carboneutralité	MEGL	Le gouvernement du Nouveau Brunswick s'engage, en vertu de la mesure 3 du PACC, à atteindre la carboneutralité d'ici 2050, et à élaborer, en consultation avec un organisme consultatif d'experts nouvellement créé, un plan de mesures sur la carboneutralité d'ici 2025. Pour réaliser cet engagement du PACC dans les délais prévus, l'organe consultatif d'experts sur la carboneutralité devra être créé au cours de l'exercice 2023-2024. La collecte de conseils d'experts constitue un élément clé de la conception de plans qui permettront la mise en œuvre des changements transformationnels nécessaires, dans tous les secteurs, pour atteindre les objectifs en matière de carboneutralité. Ce financement permettra de faciliter et d'appuyer le processus de consultation de l'organe consultatif d'experts par le gouvernement, grâce à l'embauche d'un consultant externe professionnel qui jouera un rôle essentiel pour la réalisation des résultats attendus nécessaires au maintien du Nouveau Brunswick sur la bonne voie, en vue de respecter l'engagement du plan de mesures sur la carboneutralité d'ici 2025.	100 000 \$
Atelier sur les solutions climatiques naturelles pour le Nouveau Brunswick	MEGL	Les solutions climatiques naturelles sont des ensembles de mesures qui permettent d'éviter ou de séquestrer les émissions de gaz à effet de serre, en relation avec la protection, la gestion améliorée et la restauration des forêts, des prairies, des terres humides et des terres agricoles. Les solutions climatiques naturelles seront un élément clé pour atteindre des objectifs ambitieux de réduction des gaz à effet de serre, en particulier l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050 et le maintien dans cet état à perpétuité. La recherche sur les solutions	100 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		climatiques naturelles a progressé ces dernières années. Cependant, des lacunes importantes doivent encore être comblées. La mise en évidence d'occasions clés pour le Nouveau Brunswick, pouvant être exploitées au moyen de solutions climatiques naturelles s'avère primordial pour déterminer la voie vers la carboneutralité et pour élaborer un plan de mesures sur la carboneutralité, ainsi que pour que nos scénarios de modélisation des gaz à effet de serre, qui ne peuvent pas accéder à des recherches ou à des renseignements plus solides sur ce sujet. Ce projet portera uniquement sur l'organisation et la prestation d'un atelier animé par des conférenciers experts et comprenant des séances en petits groupes dans le cadre duquel les participants discuteront des questions clés en la matière. Un consultant animera la séance, compilera les thèmes clés et les discussions et résumera les prochaines étapes recommandées qui résulteront de cet atelier.	
Comprendre nos puits de carbone naturels – terres humides	MEGL	Ce projet appuie l'atteinte de la mesure 16 du PACC, avec l'objectif global d'améliorer la compréhension de la séquestration du carbone des terres humides du Nouveau Brunswick et de l'augmenter. Les terres humides du Nouveau Brunswick pourraient contribuer aux réductions provinciales des gaz à effet de serre, grâce à la séquestration du carbone. Dans ce cadre, nous devons améliorer notre compréhension de la façon dont les terres humides du Nouveau Brunswick fonctionnent comme des puits de carbone et renforcer les pratiques de gestion et les outils stratégiques pour ces zones. Ce projet, en plusieurs phases, aboutira à l'élaboration et au début de la mise en œuvre d'un outil d'évaluation visant à quantifier la séquestration du carbone des terres humides du Nouveau Brunswick	240 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		et à prioriser les terres humides offrant le rendement le plus élevé en la matière d'ici 2026. Les fonds serviront à embaucher une petite équipe pour mener à bien la première année de collecte et d'analyse des données.	
Planification et installation de bornes de recharge pour véhicules électriques	Horizon	Il s'agit de la deuxième année des efforts du Réseau de santé Horizon pour concevoir et installer des bornes de recharge pour véhicules électriques dans l'ensemble de ses installations. En 2022-2023, un entrepreneur a commencé à travailler à l'élaboration des spécifications de conception et des dossiers d'appel d'offres, pour les quatre hôpitaux régionaux (Hôpital régional de Saint John, Hôpital de Moncton, Hôpital régional de Miramichi et Hôpital régional Dr Everett Chalmers), les bornes de recharge ayant été commandées à l'avance. Cette demande vise à obtenir des fonds pour l'installation de ces bornes.	424 932 \$
Mesures d'économie de carburant pour le camionnage	Énergie NB	Dans le cadre de la mesure 5 du PACC, le gouvernement du Nouveau Brunswick s'engage à mettre en place un programme d'incitation pour des mesures d'économie de carburant dans le secteur du transport de marchandises. De nombreuses entreprises de camionnage au Nouveau Brunswick ont des parcs de camions et de remorques de différentes tailles. Alors que les exploitants de ces parcs envisagent d'effectuer la transition vers des carburants de remplacement, il existe une occasion pour s'assurer qu'ils profitent immédiatement de technologies d'économie de carburant pour leurs parcs. Dans le cadre de ce projet, une évaluation des besoins serait réalisée, puis des mesures d'économie de carburant, comme l'utilisation de jupes et de pneus à faible résistance au roulement, ainsi que de systèmes de CVC fonctionnant sur batteries, seraient ajoutées au Programme de	1 200 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		remboursement pour les entreprises existant, auquel seraient également intégrées des mesures touchant la marche au ralenti.	
Étude sur le transport de marchandises	Énergie NB	Achever une stratégie de transport de marchandises à émissions nulles d'ici 2024, à l'appui de la mesure 5 du PACC. La stratégie comprendra une étude de marché, des évaluations de parcs de véhicules, des objectifs et un projet pilote de carburant propre et d'infrastructure de chargement. La transition du secteur du transport de marchandises vers des émissions nulles sera essentielle pour aider à atteindre les objectifs de réduction des gaz à effet de serre du Nouveau Brunswick, de 2030 et 2050.	200 000 \$
Étendre le réseau branché pour véhicules électriques	Énergie NB	Le financement soutiendra l'expansion du réseau branché pour les véhicules électriques existants. À mesure que le nombre de véhicules électriques augmente, l'infrastructure de recharge doit également s'étendre pour répondre aux demandes d'une clientèle en croissance. Les utilisateurs du réseau font la queue pour recharger aux heures de pointe, principalement en juillet, août et septembre. Ce projet comprend deux volets pour réduire les temps d'attente et étendre le réseau : l'installation d'une infrastructure de recharge rapide dans les zones clés où existent des goulots d'étranglement d'accès (à valider à l'aide d'analyses supplémentaires) et l'installation d'une combinaison de bornes de recharge de niveaux 2 et 3 dans les zones municipales et dans l'industrie hôtelière.	4 000 000 \$
Financement de l'efficacité énergétique	Énergie NB	À titre d'étape provisoire avant la stratégie pour l'électricité propre, la mesure 8 du PACC vise à garantir à la population du Nouveau Brunswick un accès équitable aux programmes d'énergie et d'efficacité énergétique, grâce à des mécanismes de financement ou de paiement à long terme. Il s'agit également d'une recommandation du vérificateur	2 000 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		général du Nouveau Brunswick. Ce financement comprend l'examen des mécanismes d'emprunt et de paiement et la sélection de la meilleure approche pour la population, avant le lancement du programme. Il peut notamment s'agir de prêts sans intérêt ou à faible taux d'intérêt ou de mécanismes de financement sur facture qui permettront aux familles à revenu modique d'accéder à des financements de travaux de modernisation visant à augmenter l'efficacité énergétique, sans avoir à économiser ou à emprunter le capital initial à investir.	
Programme écoénergétique amélioré	Énergie NB	En 2022, le Programme écoénergétique pour les propriétaires à faible revenu (PEPFR) a été relancé sous le nom de Programme écoénergétique amélioré (PEA). Le programme intègre désormais des critères d'admissibilité revus, avec l'introduction d'un seuil de revenu, ainsi que l'inclusion de thermopompes mini-bibloc. Les améliorations écoénergétiques ciblées, offertes dans le cadre du PEA, aident les propriétaires du Nouveau Brunswick à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et leurs coûts énergétiques, avec l'objectif final étant que le plus grand nombre de propriétaires admissibles du fait de leur revenu participent au PEA.	10 000 000 \$
Lacune en matière de financement de l'économie à faibles émissions de carbone et de Maisons plus vertes	Énergie NB	Ce financement permettra à Énergie NB de tirer parti du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone (FEFEC) pour les programmes d'efficacité énergétique non électrique et pour d'autres dépenses non admissibles au FEFEC. Énergie NB pourra ainsi offrir aux clients qui ne consomment pas d'électricité et aux clients de Maisons plus vertes des incitatifs de même valeur que ceux qui sont offerts aux clients qui consomment de l'électricité qui financeront, en	1 100 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		outre, les coûts croissants des évaluations du rendement énergétique des programmes pour les résidences et les entreprises.	
Efficacité énergétique des Premières Nations	Énergie NB	La série actuelle de programmes d'efficacité énergétique d'Énergie NB n'est pas conçue pour atteindre et mobiliser au mieux les collectivités des Premières Nations du Nouveau Brunswick. Des travaux préparatoires sont actuellement menés, avec des chefs de file autochtones en efficacité énergétique, dans la province, pour aider à déterminer les obstacles et les besoins en matière d'efficacité et d'économies énergétiques chez les Premières Nations. Ces travaux déboucheront sur l'élaboration d'une démarche de mobilisation, d'éducation et d'incitation, idéalement exécutée conjointement avec des ressources autochtones, afin de renforcer les capacités et l'emploi dans ces collectivités. Le programme portera sur les occasions résidentielles et commerciales, et contribuera à rendre les logements et les entreprises plus confortables, ainsi qu'à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans ces collectivités.	1 500 000 \$
Projet pilote d'étiquetage et de divulgation du rendement énergétique	Énergie NB	À l'appui de la mesure 12 du PACC, ce projet pilote vise à définir et à mettre à l'essai des tactiques qui améliorent la sensibilisation de la clientèle et des parties prenantes en matière d'information énergétique relative aux logements et aux bâtiments, ainsi que la disponibilité de ces renseignements; qui facilitent l'accès à une plateforme utilisant l'information, les données et les analyses pour fournir des renseignements exploitables à la clientèle; qui surmontent la barrière de systèmes de données fragmentés, pour « visualiser » de manière globale, les actifs énergétiques et le rendement d'un logement ou	500 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		d'un édifice; qui accroissent la compréhension des questions énergétiques au Nouveau Brunswick.	
Programme d'efficacité énergétique pour les logements abordables (logements sans but lucratif)	Énergie NB	Plus de 175 organisations au Nouveau Brunswick supervisent les activités des coopératives d'habitation et des organismes de logement sans but lucratif dans la province. Plusieurs de ces organisations sont limitées dans leur capacité à améliorer l'efficacité énergétique dans leurs installations. La rénovation des bâtiments, afin de réduire le fardeau des coûts énergétiques pour les locataires et de limiter simultanément les émissions de gaz à effet de serre, suscite un intérêt certain. Ce financement permettra d'élaborer un programme et une structure d'incitation visant à multiplier les mesures en faveur de l'amélioration du rendement énergétique dans le secteur du logement sans but lucratif.	1 500 000 \$
Projet pilote dans les logements de Développement social	Énergie NB	Ce projet permettra de diminuer la consommation d'énergie dans les logements appartenant au ministère du Développement social grâce à des améliorations de l'efficacité énergétique. La baisse de la consommation d'énergie qui découlera de ces améliorations se traduira par une diminution des émissions de gaz à effet de serre et des coûts énergétiques payés par les locataires, par Développement social ou par les deux. Ce projet permettra à Développement social d'optimiser les appels d'offres pour les travaux à effectuer dans leurs logements, en incluant des mesures d'efficacité énergétique dans les mêmes demandes de travaux. On réalisera ainsi des économies d'échelle et des gains d'efficacité des travaux, permettant simultanément la modernisation et l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements. Ce programme a fait l'objet d'un projet pilote en 2021-2022, et s'est poursuivi avec succès.	1 500 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		<p>en 2022 2023. Le financement de cette troisième année permettra de confirmer les avantages et la rentabilité économique de cette conception de programme, dans l'intention d'en faire un programme à long terme.</p>	
<p>Stratégie de la biodiversité du Nouveau Brunswick</p>	<p>MRNDE</p>	<p>Ce projet s'appuiera sur la Stratégie de la biodiversité du Nouveau Brunswick de 2009 et appuiera l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie renouvelée de la biodiversité, comme prévu à la mesure 29 du PACC. De nombreux changements sont intervenus depuis la publication de la première Stratégie de la biodiversité du Nouveau Brunswick, en 2009; plus particulièrement, la quantité et le degré de détail des renseignements liés aux changements climatiques et aux répercussions attendues ont considérablement augmenté au cours de la dernière décennie. On s'attend à ce que les changements climatiques influencent une grande variété d'espèces et d'écosystèmes. La détermination de celles qui sont les plus vulnérables aux changements climatiques constitue une première étape importante dans l'élaboration de priorités et de stratégies potentielles visant à gérer les effets des changements climatiques. La stratégie initiale a établi des objectifs pour conserver la diversité génétique, des espèces et des écosystèmes du Nouveau Brunswick et pour assurer l'utilisation et la cotation durables des ressources biologiques. Le maintien de la biodiversité et l'élaboration de solutions de lutte contre les changements climatiques, basées sur la nature, dépendront de la compréhension de l'état actuel de notre biodiversité et de la manière dont elle évoluera à mesure que les effets des changements climatiques se poursuivront.</p>	

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
La stratégie fera progresser les objectifs initiaux établis et intégrera des renseignements liés aux changements climatiques.	MRNDE	Le Nouveau-Brunswick est riche de vie, avec plusieurs grands écosystèmes, à l'origine d'une composition écologique diversifiée. De nombreux changements sont intervenus depuis la publication de la première Stratégie de la biodiversité du Nouveau-Brunswick, en 2009; plus particulièrement, la quantité et le degré de détail des renseignements liés aux changements climatiques et aux répercussions attendues ont considérablement augmenté. Ce projet s'appuiera sur la Stratégie de la biodiversité du Nouveau-Brunswick de 2009 et appuiera l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie renouvelée de la biodiversité, comme prévu à la mesure 29 du PACC. La stratégie initiale a établi des objectifs pour conserver la diversité génétique, des espèces et des écosystèmes du Nouveau-Brunswick et pour assurer l'utilisation et la cotation durables des ressources biologiques. La stratégie renouvelée fera progresser les objectifs initiaux établis et intégrera des renseignements liés aux changements climatiques.	165 000 \$
Intelli feu au Nouveau Brunswick	MRNDE	La recherche sur les feux de forêt à l'aide de la modélisation du climat futur montre que le Nouveau Brunswick présente un potentiel accru de feux de forêt. Dans le cadre de la mesure 22 du PACC, le gouvernement s'engage à établir un programme « Intelli feu » (sensibilisation aux risques d'incendie), d'ici 2025, pour les collectivités jugées à risque pour les feux de forêt, afin de favoriser des améliorations en matière de planification, de préparation et d'intervention en situation d'urgence, tout en augmentant la résilience globale aux effets des feux de forêt. Les risques d'incendie de forêt peuvent être réduits en se concentrant sur les efforts d'adaptation qui limitent l'exposition et favorisent la planification, à l'aide des sept	210 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		disciplines « Intelli feu » et du plan d'évaluation avancée des logements. Le programme sera mis en œuvre par phases. La première année du projet sera consacrée à mener à bien le classement des collectivités à risque, à élaborer un plan de déploiement et à commencer la mise en œuvre.	
Étude des risques d'inondations côtières et d'érosion au Nouveau Brunswick	MRNDE	L'étude des répercussions de l'élévation du niveau de la mer et du nombre grandissant de tempêtes est essentielle au renforcement de la résilience au sein des collectivités côtières. Pour prévoir l'emplacement futur de nos côtes et établir des retraits de construction adéquats, il est important d'examiner l'historique des tempêtes côtières et des épisodes d'érosion, ainsi que leurs répercussions sur ces collectivités. Chaque année, la Direction des études géologiques (DEG) prend part à plusieurs projets de cartographie, qui visent à mesurer les taux de retrait historiques du trait de côte ou de la ligne côtière pour aider le gouvernement et le secteur privé à s'attaquer aux problèmes d'inondation et d'érosion. La DEG continue à enrichir ses bases de données et à recueillir les renseignements nécessaires aux entités gouvernementales locales du sud est du Nouveau Brunswick en vue de préparer ou d'améliorer les plans d'adaptation aux changements climatiques concernant les risques d'inondations côtières et d'érosion. Deux tempêtes côtières récentes, Dorian et Fiona, ont montré l'importance d'avoir accès à des outils de surveillance précis et fiables pour documenter l'incidence des épisodes météorologiques extrêmes.	370 000 \$
Protéger la biodiversité et les terres vulnérables aux	MRNDE	Les augmentations récentes des zones protégées au Nouveau Brunswick ont essentiellement porté sur des terres de la Couronne. Il faut toutefois être conscient que les terres privées joueront un rôle	1 500 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
changements climatiques au Nouveau Brunswick		plus important dans l'atteinte des futurs objectifs provinciaux en matière de zones protégées. Dans ce cadre, il est prioritaire d'assurer la conservation de ces terres qui sont soumises aux effets des changements climatiques. Le Nouveau Brunswick compte de nombreux habitats et écosystèmes vulnérables aux changements climatiques susceptibles de provoquer leur dégradation, voire leur perte, au cours des prochaines décennies, comme les forêts à haute capacité de séquestration du carbone, les marais et tourbières côtiers, les dunes, les plaines inondables et les écosystèmes qui abritent des espèces à affinité boréale. Ces zones situées sur des terres privées font face à des menaces supplémentaires, comme l'extraction de ressources, les modifications de l'utilisation des terres et les projets immobiliers qui amplifient la perte de la valeur écosystémique et augmentent les risques pour les aménagements et les infrastructures. Le MRNDE achètera des terres privées abritant ces habitats et ces écosystèmes vulnérables, à des fins de conservation. Les domaines clés et les principaux avantages (protection de l'habitat, infrastructure de solutions climatiques naturelles ou séquestration du carbone) constitueront les éléments à prendre en considération pour déterminer les terres prioritaires à ce chapitre.	
Hydrologie du paysage : des processus à une gestion judicieuse	MRNDE	Ce projet pluriannuel s'appuie sur la recherche pour comprendre les variables géophysiques et climatiques qui influencent la dynamique de l'écoulement de l'eau, les attributs de qualité et la résilience des forêts aux effets des changements climatiques dans tout le Nouveau Brunswick. Ces résultats appuieront une gestion stratégique et durable des forêts et l'aménagement du territoire,	150 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		<p>dans le contexte des changements climatiques, sur la base des régimes hydrologiques qui diffèrent d'un paysage à l'autre, en raison du climat, de la physiographie, de la géologie, des sols, du régolithe, de la couverture forestière, des structures et des activités anthropiques ainsi que des caractéristiques géomorphologiques, comme les terres humides. Au cours de cette quatrième année, l'objectif sera toujours de mieux comprendre les mécanismes et les effets des cadres hydrologiques (ou paysages aquatiques) sur, d'une part, les liens entre les cadres hydrogéologiques et les taux de croissance des arbres et du stress induit par l'eau pour les arbres (sécheresse) et, d'autre part, l'examen des effets de l'exploitation forestière sur les régimes thermiques et d'écoulement des cours d'eau dans différents cadres hydrogéologiques.</p>	
<p>Phase 3 de l'évaluation de la connectivité aquatique de l'eau douce : outil d'évaluation de la connectivité entièrement basé sur le Web</p>	MRNDE	<p>Les écosystèmes d'eau douce fournissent un habitat à de nombreuses espèces, notamment des plantes, des poissons, des amphibiens, des oiseaux, des mammifères et des invertébrés. Le climat est un facteur extrêmement important des écosystèmes d'eau douce, les processus thermiques et hydrologiques étant fortement liés au climat. Cependant, ces paramètres climatiques qui façonnent les systèmes d'eau douce les rendent également particulièrement vulnérables aux changements climatiques. Les changements climatiques entraîneront une augmentation des températures de l'eau, des changements du volume et du calendrier des écoulements d'eau, des inondations plus graves et des tempêtes violentes plus fréquentes. Les effets de ces processus sur la biodiversité seront encore amplifiés dans les écosystèmes fragmentés, où les refuges thermiques et les voies de migration ne seront plus accessibles.</p>	150 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		Par conséquent, la connectivité aquatique est fondamentale pour assurer la persistance des espèces et l'intégrité des écosystèmes face aux changements climatiques. Ce projet contribuera à l'adaptation aux changements climatiques en créant un outil en ligne accessible pour les gouvernements fédéral, provinciaux et locaux, pour les propriétaires fonciers, pour les gestionnaires de terres et pour les organismes de protection de la nature, afin de déterminer les obstacles aquatiques routiers devant faire prioritairement l'objet de mesures correctives au Nouveau Brunswick.	
Formation d'une « grappe de l'énergie »	MRNDE	Le secrétariat de l'énergie créera et fera évoluer une grappe de l'énergie interconnectée au Nouveau Brunswick qui sera composée d'exploitants, de fabricants, de fournisseurs, d'acteurs de la recherche et développement, de petites et moyennes entreprises, d'investisseurs et d'innovateurs et qui aura comme objectif une amélioration du profil énergétique du Nouveau Brunswick, un élargissement des connaissances et des capacités, l'avancement de la collaboration commerciale, la stimulation de l'engagement, l'attraction des investissements et l'encouragement aux entreprises en démarrage de la province.	200 000 \$
Cibles en matière de véhicules électriques et infrastructure de recharge publique	MRNDE	Dans le cadre de la mesure 4 du PACC, le gouvernement provincial s'engage à travailler pour que les ventes de véhicules légers (c'est à dire les voitures de tourisme, les véhicules utilitaires sport et les camionnettes) portent, à hauteur de 6 %, sur des véhicules électriques d'ici 2025 et de 50 % d'ici 2030, en utilisant des incitatifs et des programmes pour promouvoir les véhicules électriques et soutenir l'infrastructure de recharge au Nouveau Brunswick. Le financement soutiendra trois volets du programme programme d'encouragement pour	4 000 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		les véhicules électriques du Nouveau-Brunswick, à savoir un programme d'incitation à l'achat d'un VE, offrant des incitatifs pour les véhicules électriques à batterie et pour les véhicules hybrides rechargeables, neufs et d'occasion; un programme relatif aux bornes de recharge de VE à domicile; et l'administration ainsi que la mise en œuvre par Énergie NB des programmes d'incitation, de marketing, ainsi que de sensibilisation et d'éducation concernant les VE.	
Élargissement et modernisation de la pépinière provinciale de Kingsclear	MRNDE	Ce projet porte notamment sur la mise en œuvre d'une vérification de l'efficacité énergétique réalisée en 2022-2023. La pépinière provinciale de Kingsclear d'étendre et de moderniser ses équipements et son infrastructure, pour augmenter sa capacité de 30 %, en vue de produire 4,3 millions de semis supplémentaires chaque année à l'appui du programme du gouvernement fédéral « Deux milliards d'arbres » visant à amplifier la séquestration du carbone forestier. Il comprendra également l'élimination progressive du mazout de chauffage dans les opérations de la pépinière, grâce au remplacement des chaudières à mazout par des combustibles à faible teneur en carbone, tels que les granulés de bois et la biomasse.	1 725 000 \$
Feuille de route sur l'hydrogène et mise en œuvre	MRNDE	À la suite des travaux menés par ONB, avec le soutien du MEGL et du MRNDE, le secrétariat de l'énergie concevra et élaborera une feuille de route complète sur l'hydrogène pour le Nouveau Brunswick. Cela comprendra la conception et la livraison de la feuille de route, ainsi que des programmes de marketing et de sensibilisation. Un financement est pour soutenir l'élaboration d'un plan de mise en œuvre, d'un examen des politiques pour s'assurer que la réglementation et la législation appuient la feuille de route, et d'une ou plusieurs	100 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		activités pour la chaîne d'approvisionnement en vue de veiller à ce que cette industrie émergente soit soutenue.	
Étudier les proportions requises de gaz naturel renouvelable ou d'hydrogène dans le réseau distribué	MRNDE	Dans le cadre de la mesure 9 du PACC, le gouvernement provincial s'engage à étudier et, le cas échéant, à fixer une proportion minimale de gaz naturel renouvelable (GNR), d'hydrogène propre ou des deux dans l'approvisionnement provincial en gaz naturel pour les distributeurs de carburant gazeux. Actuellement, 11 % de toute l'énergie consommée au Nouveau Brunswick provient du gaz naturel. L'utilisation du GNR ou de l'hydrogène propre pourrait aider à atteindre les objectifs de réduction des gaz à effet de serre du Nouveau Brunswick pour 2030. Un rapport détaillant la faisabilité économique de l'introduction de GNR ou d'hydrogène propre dans le réseau de distribution du Nouveau Brunswick sera nécessaire avant toute décision en matière de faisabilité ou de contenu réglementaire de cette évolution.	50 000 \$
Stratégie pour une électricité propre	MRNDE	Dans le cadre de la mesure 7 du PACC, le gouvernement provincial s'engage à élaborer une stratégie pour une électricité propre d'ici 2025, afin de parvenir à des émissions nettes nulles d'ici 2035, sur la base de principes directeurs favorisant une électricité propre, fiable, efficace et abordable. Ce financement appuiera les activités de mobilisation pour l'élaboration de cette stratégie. Il en résultera un « rapport définitif sur ce qui a été entendu » qui servira de base à la version définitive de la stratégie.	450 000 \$
Étude à l'appui de l'élimination potentielle du mazout de chauffage	MRNDE	Le Nouveau Brunswick travaillera avec le gouvernement fédéral pour déterminer le plan le plus approprié pour la transition des logements, des entreprises et des institutions de la province dans le cadre de l'abandon du mazout de chauffage. Ce plan tiendra compte de l'incidence de cette évolution sur	50 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		les entreprises du secteur du mazout de chauffage. La première étape de ce projet consiste à commander une étude visant à déterminer combien de logements, d'entreprises, d'institutions et d'industries du Nouveau Brunswick consomment du mazout de chauffage et se trouvent à proximité d'une source d'approvisionnement en gaz naturel, en vue de faciliter la transition d'abandon du mazout de chauffage, ainsi que pour déterminer le nombre d'entreprises livrant du mazout de chauffage.	
Rapport sur le carbone des forêts	MRNDE	La mesure 16 du PACC vise à améliorer la compréhension des stocks de carbone des forêts du Nouveau Brunswick et à les augmenter, en publiant une évaluation de ces stocks d'ici 2025 et en commençant à suivre régulièrement l'inventaire du carbone des forêts et à en rendre compte. Ce projet fournirait les ressources nécessaires à l'élaboration d'une série de rapports techniques sur les bilans passés, présents et futurs du carbone des forêts avec une gestion future différente des forêts. Une telle démarche pourrait constituer une source de renseignements pertinents pour les organisations fédérales, provinciales et autres, leur permettant de suivre, au fil du temps, les émissions de carbone des forêts et les taux de séquestration, ainsi que d'évaluer les avantages d'une gestion différente des forêts au chapitre des émissions nettes de gaz à effet de serre. Les activités, au cours de cette première année du projet, comprennent le calcul d'estimations annuelles statistiquement robustes du carbone des forêts sur les terres de la Couronne et sur les terres privées, pour la biomasse souterraine et en surface des arbres vivants (du feuillage aux racines), à l'aide des données de l'inventaire continu des terres.	90 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
Élaboration d'un plan d'action pour le développement économique durable	ONB	Dans le cadre de la mesure 20 du PACC, le gouvernement provincial s'engage à élaborer un plan de développement économique durable pour l'ensemble du gouvernement du Nouveau Brunswick, axé sur les possibilités et les obstacles en matière de décarbonisation, et visant spécifiquement à créer les conditions de croissance économique qui permettront la transition et la croissance des entreprises et des industries. Ce projet embauchera un consultant pour élaborer ce plan ainsi qu'un plan de mise en œuvre qui contribueront, au bout du compte, à accroître les possibilités économiques pour le Nouveau Brunswick dans l'économie à faibles émissions de carbone.	250 000 \$
Fonds pour les impacts climatiques avec la Fondation de l'innovation du Nouveau Brunswick	ONB	Le Fonds pour les impacts climatiques est une vaste initiative en appui à des projets novateurs en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation des effets des changements climatiques dans les milieux de la recherche, des entreprises en démarrage et des affaires au Nouveau Brunswick. Outre l'aide apportée aux entreprises établies pour intégrer des technologies novatrices à leurs activités, ce financement contribue aux recherches préliminaires et à l'élaboration de mesures d'adaptation et d'atténuation, ainsi qu'à des investissements dans des entreprises en démarrage dans le domaine des technologies propres. Le renouvellement de financement insiste également sur le passage à la commercialisation des innovations dans le domaine des technologies propres et sur l'aide aux entreprises pour qu'elle puisse se montrer plus compétitive dans un contexte de hausse des prix du carbone. Cette série de programmes soutiendra le pipeline d'innovation du Nouveau Brunswick	2 000 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		nécessaire pour atteindre l'objectif d'émissions nulles et pour positionner la province en tant que chef de file au Canada atlantique.	
Projet de résilience aux inondations sur la rive nord de la ville de Fredericton	SDR	Ce projet réduira le risque d'inondations fluviales et pluviales sur la rive nord de Fredericton et augmentera la résilience de la collectivité, grâce à une combinaison de différentes modernisations des infrastructures dans le cadre de trois sous projets : le projet de la rue Saint Mary's, le projet de la rue Crocket et le projet d'exutoire de Nashwaaksis et du cours Hill. Dans l'ensemble, ces sous projets amélioreront plusieurs actifs appartenant à la Ville, afin de créer des voies d'écoulement sûres pour l'eau lors d'épisodes de fortes pluies et d'inondations. De plus, l'amélioration des rues et des trottoirs favorisera la vie urbaine et le transport actif.	950 000 \$
Projet de résilience aux inondations du noyau urbain sud de Fredericton	SDR	Ce projet réduira le risque d'inondations fluviales et pluviales et augmentera la résilience communautaire dans une zone vulnérable du noyau urbain sud de Fredericton, dont on a mis en évidence qu'elle constituait un point d'étranglement dans le système d'égout pluvial actuel. Le projet comprend quatre sous projets : le projet de la rue Regent, le projet de la rue Northumberland, le projet de la rue Westmoreland et le projet du collecteur principal d'égout pluvial de Hill Sud. Dans l'ensemble, les modernisations des infrastructures apportées par ces sous projets amélioreront plusieurs actifs appartenant à la Ville, afin de créer des voies d'écoulement sûres pour l'eau lors d'épisodes de fortes pluies et d'inondations. De plus, l'amélioration des rues et des trottoirs favorisera la vie urbaine et le transport actif.	1 212 500 \$
Projet concernant les	SDR	Les proliférations d'algues peuvent libérer des toxines qui sont dangereuses pour la consommation	1 333 200 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
cyanobactéries à Moncton		humaine. En conséquence, la collectivité pourrait se voir imposer des ordres « ne pas consommer » ou « ne pas utiliser » selon la manière dont les proliférations d'algues se manifestent dans le réseau d'alimentation en eau. Les changements climatiques sont soupçonnés d'être l'une des principales causes de la présence des cyanobactéries dans le bassin hydrographique de Moncton en raison des températures élevées de l'eau et des conditions de sécheresse qui touchent ce bassin hydrographique. Ce financement permettra de réduire les cyanobactéries dans le réseau d'eau potable de Moncton, ce qui aura pour effet de retirer les toxines que peuvent produire les cyanobactéries.	
Installation de traitement des eaux usées de Rothesay	SDR	Des niveaux d'inondation record ont touché l'installation de traitement des eaux usées de Rothesay lors des épisodes d'inondation de 2018 et 2019 dus aux débordements de la rivière Saint Jean. Ce projet vise la construction d'une nouvelle installation mécanique de traitement des eaux usées pouvant accueillir les débits d'eaux usées municipales existantes et futures jusqu'en 2050 qui sera située au dessus des niveaux de crue prévus en 2100.	900 000 \$
Système d'égout séparatif de Saint John	SDR	Ce programme porte principalement sur le retrait des eaux d'égout dans le réseau d'égouts unitaire d'eaux de ruissellement et d'eaux d'égout dans le centre ville et le centre de la péninsule, cette infrastructure vieillissante (datant souvent de plus d'un siècle) de gestion de l'eau présentant des risques de bris élevés. La séparation de l'égout pluvial permettra d'accroître la capacité de canalisation de l'eau pour accepter les hausses importantes des volumes d'eau qui sont attendues avec les événements attribuables aux changements	4 721 160 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		climatiques et les épisodes de précipitations extrêmes à Saint John.	
Rénovation du quai de Saint Andrews	SDR	Le quai d'origine a été bâti sous la ligne des hautes eaux et était soutenu par une série de bûchers, avec un remblai de gravier et un mur de soutènement en bois. Au fil des décennies, le mouvement continu des vagues a érodé une large partie des supports, une partie du Market Square adjacent étant visée par des restrictions de poids. Ce projet propose d'installer des pierres de carapace et un ouvrage longitudinal en pierres concassées pour renforcer le Market Square et freiner l'érosion.	1 003 706 \$
Formation et sensibilisation en matière de gestion de l'énergie	SNB	Continuer à mobiliser les ressources du gouvernement du Nouveau Brunswick pour la sensibilisation et la formation, y compris la formation et la sensibilisation des opérateurs de gestion d'immeubles et la formation des gestionnaires de portefeuille. Il devrait s'agir d'une stratégie annuelle visant à pérenniser les réussites en matière de gestion de l'énergie et à multiplier les occasions de réduire davantage la consommation d'énergie.	15 000 \$
Tableau de bord Power BI sur l'énergie	SNB	Mettre à jour les mesures de tableau de bord à la demande de la clientèle et payer les frais de licence Power BI annuels.	10 000 \$
Mettre à niveau le comptage dans les écoles, les hôpitaux et les autres installations du GNB et de SNB	SNB	Moderniser les compteurs dans les écoles, les hôpitaux et les autres bâtiments appartenant au gouvernement pour continuer à connecter les compteurs des services publics aux systèmes de gestion des bâtiments existants. Cela visera des immeubles qui ne font pas actuellement l'objet d'une amélioration de la régulation et qui n'ont pas accès à des compteurs d'énergie. Ainsi, le fait de rendre l'énergie tangible peut contribuer à réduire la consommation d'énergie et ainsi réduire les	50 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		émissions de gaz à effet de serre des immeubles du Nouveau Brunswick.	
Mettre à niveau la flotte vers des véhicules électriques et installer les bornes de recharge associées	SNB	Après l'achèvement d'une étude de faisabilité sur les véhicules électriques en 2021-2022, ce projet remplacera les véhicules en fin de vie utile ou les véhicules pour lesquels l'étude de faisabilité indique un tel remplacement par des véhicules électriques et installer les bornes de recharge nécessaires aux endroits où les véhicules stationnent pour la nuit. Il s'agirait d'un projet en partage des coûts (écart entre le budget de remplacement régulier et les coûts supplémentaires) pour les véhicules en fin de vie utile.	250 000 \$
Coûts opérationnels associés à la gestion de l'énergie	SNB	Mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique dans les écoles et les réseaux de santé en dehors du programme énergétique du MTI, portant notamment sur l'optimisation, la programmation, la planification et l'équipement. Un financement opérationnel restera nécessaire pour soutenir les mesures à faible coût visant à pérenniser et à accroître les économies et l'efficacité énergétiques.	100 000 \$
Parc provincial Murray Beach – Restauration des dunes	TPC	Cette initiative permettra de restaurer une partie des dunes du Parc provincial Murray Beach. Cette zone a été touchée par l'ouragan Fiona, entraînant la perte de dunes protectrices et d'habitat. Ce projet vise à travailler avec le milieu naturel pour renforcer le littoral contre les épisodes météorologiques extrêmes. L'utilisation de sable, et celle de clôtures et de végétation indigène des dunes sont des solutions fondées sur la nature qui aident à gérer les répercussions des changements climatiques, tout en préservant la diversité naturelle et les fonctions des dunes. Les dunes offrent également une protection à la lagune d'eaux usées du parc et constituent une zone humide d'importance	150 000 \$

Descriptions des projets du FCC (Fonds pour les changements climatiques)



Nom du projet	Responsable du projet	Description du projet	Montant du financement
		provinciale. De nouveaux accès à la plage seront également construits au dessus des dunes, pour empêcher le public de les traverser.	
Collecte des eaux de surface de la lagune du chenal de marée de la plage Parlee (phase 2)	TPC	Ce projet fait partie d'un projet en cours visant à résoudre les problèmes liés aux épisodes météorologiques extrêmes et à la rétention des eaux de tempête et de marée, dans le chenal de marée et la lagune de la plage Parlee. Ce financement aidera à lutter contre l'augmentation du drainage de surface qui s'écoule dans la lagune depuis le parc de la plage Parlee et les collectivités voisines. Un système ultraviolet de collecte d'eau et de purification sera installé pour collecter toutes les eaux de surface s'écoulant dans la lagune. En raison de la fréquence accrue des tempêtes extrêmes ces dernières années, le volume d'eau entrant dans la lagune par les systèmes de drainage de surface a considérablement augmenté et, en raison du remplissage du chenal de marée, il stagne et reste stagnant dans la lagune.	1 400 000 \$
Sensibilisation aux changements climatiques dans les parcs provinciaux – Année 2	TPC	En 2022, TPC a élaboré un programme d'interprétation des changements climatiques, en collaboration avec des partenaires de l'enseignement postsecondaire. Le financement fournit des contributions financières pour que les groupes scolaires soient transportés par autobus vers les parcs provinciaux pour des occasions éducatives sur les changements climatiques. Le principal objectif de ce projet est d'offrir un niveau élevé de services pour permettre aux élèves d'en apprendre plus sur la nature, les parcs et les contributions des parcs aux efforts de réduction des changements climatiques.	75 000 \$